



CONCERTATION PUBLIQUE

du lundi 25 mars 2024 au vendredi 5 avril 2024

Le projet des Zones d'Accélération des Energies
Renouvelables (ZAER) sur le territoire de la commune
est consultable en mairie et à disposition aux dates
suivantes

Mercredi 27 mars 2024 de 14h00 à 17h00

Mercredi 3 avril 2024 de 14h00 à 17h00

Vous pourrez consigner vos observations sur le
registre mis à votre disposition

